

Réunion publique sur les **énergies renouvelables** le vendredi 27 mars 2009 à 20h30 à la Salle des Rencontres

Monsieur le Maire et son conseil municipal de Saint-André de Corcy ont le plaisir de convier les habitants de Saint-André de Corcy et des autres communes environnantes, à une **réunion publique** sur les énergies renouvelables, qui sera l'occasion de **présenter les différents types d'énergies renouvelables**, avec les avantages et les inconvénients de chacune des solutions, les aides financières ou avantages fiscaux éventuels, etc.

Cette réunion se veut des plus **concrètes** possibles, en apportant des informations **pragmatiques** et **des exemples** ainsi qu'en permettant un **échange important** avec les **5 intervenants** présents, venant du monde associatif et professionnel (association Helianthe, architecte, particulier, Crédit agricole, commerçant-artisan).

Le programme de la réunion sera le suivant :

20h30-20h45 : Mot d'accueil par Monsieur le Maire et son équipe, suivi d'un film d'introduction ;

20h45-21h25 : Présentation des différents types d'énergies renouvelables, avec les avantages et inconvénients de chacune des solutions, animation effectuée par M. Sébastien Drecq, de l'association Helianthe ;

21h25-21h35 : Présentation d'exemples :

- Un exemple de rénovation avec la mise en œuvre d'énergies renouvelables, par M. Jean-Baptiste Fleurent, architecte ;
- Un exemple de construction d'une maison neuve en énergies renouvelables, par M. Jacek Kubjak, particulier ;

21h35-21h45 : Présentation brève d'offres :

- Offres en matière de crédits pour mettre en œuvre des énergies renouvelables, par M. Raymond Chenaud, correspondant Développement durable du Crédit Agricole ;
- Offre de services en énergies renouvelables sur la commune, par M. Denis Huchard, de la société Sadeja Solaire ;

21h45-22h30 : Echanges avec les intervenants par des questions et réponses posées par les personnes présentes dans la salle ;

22h30-23h00 : Verres de l'amitié.